Retranscription Entretien Guillaume Massard du 7/05/2013

**Armel Chebbi (A.C) :** D’où part la démarche d’écologie industrielle sur le Canton de Genève ?

**Guillaume Massard (G.M) :** Lorsque au milieu des années 90 l’Etat de Genève lance une consultation pour la création d’un Agenda 21 cantonal. Dans cette consultation il y eu différentes vision donnée par des organisations internationales, des entreprises, des partis politique et bien sur des citoyens sur le contenu de cet agenda 21.

Suren Erkman fait alors une proposition, en mettant en avant que l’écologie industrielle peut amener des réponses sur la consommation de ressources. Cette proposition a bien plus au conseil d’Etat et finalement un article a été introduit sur l’écologie industrielle. Cet article dit que l’Etat doit faciliter les synergies entre entreprises quand cela est possible. La particularité de l’Agenda 21 Genevois est que c’est une loi, ça a donc certains avantages et certains inconvénients.

L’avantage c’est que chaque article devient un article de loi, et un article de loi à des objectifs et un financement propre. Par contre la loi peut être abrogée tous les 4 ans si les objectifs ne sont pas remplis. D’ailleurs l’article initial qui s’appelait « Ecosite » a été transformé en 2010.elle parle plutôt de la gestion durable des ressources à l’échelle du territoire, donc on sort de l’aspect symbiose pour rentrer dans quelque chose de plus stratégique.

C’est par l’initiative de Suren Erkman que la démarche d’écologie industrielle sur le canton de Genève a débuté.

Suite à ça il y a eu la création d’un groupe de travail interdépartementale, qui met en place une étude de métabolisme qui commence en 2002 afin de voir quels sont les ressources privilégiés pour l’action, sur quoi il faut se concentrer.

5 pistes d’actions ont été décidées :

-Une sur les symbioses industrielles

-Une sur les matériaux durable de construction (Béton à base de grave recyclé).

-Une étude par une thèse sur qu’est-ce qu’utiliser durablement une ressource (sous forme de modélisation dynamique de la consommation), mais d’un point de vue mathématique, vu que l’écologie industrielle c’est pour nous à la base les flux de matières et d’énergies donc c’est quelque chose de très technique. Et les scénarios de durabilité d’une ressources et comparée en fonction des modes d’utilisation, la consommation. Et de se poser la question de savoir par exemple, est-ce qu’il y a un stade où si je recycle à Genève tous le cuivre consommé est ce que je suis durable ? Sur la base de quoi ?

-L’une sur la comptabilité physique, c’est-à-dire introduire les principes de métabolismes dans la comptabilité du canton et voir si il y a un intérêt. Cette action a été mise de côté car trop couteuse.

-Le dernier volet c’est celui du transport de marchandise, avec l’utilisation des principes du métabolisme qui a été transformé pour l’adapté à la question de la logistique marchandise, c’est-à-dire combien de ressources arrivent et repartent mais par quels moyens de transport et pourquoi.

**A.C :** La démarche s’est-elle fait au niveau de la ville ou du Canton ?

**G.M :** La démarche ne s’est pas du tout faite au niveau de la ville mais au niveau du Canton et de l’agglomération (plus d’un million d’habitant, englobe également des communes en France). Ce qu’on vient de parler c’est tout le travail qui a été réalisé par ECOSITE, en parallèle à ça dans le domaine de l’énergie il y a tout le travail réalisé par Sam’s Quart Energy, et puis ensuite depuis que le groupe ECOSITE à arrêter ces travaux la question de l’écologie industrielle a beaucoup été reprise par le département de l’urbanisme. C’est-à-dire toute la planification du territoire.

J’ai accompagné personnellement le groupe ECOSITE depuis 2005, maintenant j’ai d’autre projet ailleurs mais a Genève on continue à avoir des projets mais le client à un peu changé vu que ceci a bien été repris par le service de gestion des déchets, de l’énergie, de l’eau maintenant c’est plus avec l’urbanisme qu’on doit inclure tout ce qui est fait par ces services-là.

Le nouveau plan directeur (un peu l’équivalent du SCOT) cantonal à 8 principes de bases dont un qui mentionne l’écologie industrielle et ses vertus économiques pour le canton.

**A.C :** Comment c’est fait la coordination entre les différents acteurs au sein de la démarche ?

**G.M :** Plusieurs choses, quand l’organe de réflexion de mise en œuvre, ECOSITE qui est un groupe interdépartementale de l’administration publique, où on trouve le directeur de la gestion des déchets, de l’énergie, un représentant de la promotion économique, un directeur du développement durable, et un organe particulier qui s’appelle la FTI Fondation pour le terrain industrielle (FTI) , dont deux tiers des terrains industrielles à Genève sont géré par le droit de superficie. C’est-à-dire que le foncier n’est pas vendu à l’entreprise, il est loué pour des baux de long terme (environs 50 ans). Et donc à travers ça on a un organisme qui est un bon intermédiaire avec les entreprises, puisqu’il s’occupe du foncier et ils font remonter les problèmes de l’industrie.

Et ensuite ce groupe était accompagné par Suren Erkman et moi-même, et donc si je compare à ECOPAL, l’entité qui a joué son rôle c’est SOFIES. Et donc c’est SOFIES et Suren Erkman qui ont animé sur le terrain tous les projets, qui sont allé voir les entreprises pour le projet de Symbiose (une trentaine audité) et trouvé des premières pistes de symbiose et essayé de les mettre en œuvre. Il y a Cyril Adoue qui a été mandaté par l’Etat de Genève pour faire une première étude sur les symbioses.

Donc cette coordination, d’interactions avec les acteurs s’est fait par l’intermédiaire de mandat d’études.

Maintenant sur le terrain on n’est pas parti de rien dans l’une des zones industrielles dans laquelle ont travaillaient, il y avait une association des industrielles a qui ont avaient présenté le projet et qui nous a soutenu auprès de ces membres. Et puis la chambre de commerce et d’industrie de Genève qui était au courant et qui nous a invité plusieurs fois pour faire des présentations à travers des réunions ou des déjeuner d’entreprises, ce qui nous a aidé à parler du programme et à motiver les industriels. Par rapport à ECOPAL la principale différence c’est que eux ils cherchent des collaborations entre entreprises et les mettent en place, mais à Genève c’était qu’un seul des volets, y en a eu quatre autre à coté, qui était un programme d’Etat avec un renforcement de politique publique, du renforcement institutionnel, des études préliminaires sur des sujets très divers.

**A.C :** Le fait que l’écologie industrielle soit directement inscrit dans la loi, a-t-il permis d’aller plus loin dans la démarche ?

**G.M :** Le fait que ce soit dans la loi a eu un impact, mais un autre facteur c’est qu’il y eu également un changement du conseillé d’Etat chargé de l’environnement au début des années 2000 et celui qui arrivé était un écologiste, Robert Kramer, qui lui croyait fortement à l’écologie industrielle et il a placé celui qui était à l’époque directeur de la gestion des déchets à la direction de l’environnement, en lui laissant beaucoup de marge de manœuvre ce qui a permis d’expérimenter pas mal d choses dans le cadre d’ECOSITE. Il y avait un petit côté interdépartemental expérimental qui ont permis de faire des choses qu’ont auraient certainement pas fait sinon. Où justement ont arrivaient avec une idée, comme adapter le MFA au transport de marchandise, on faisait une petite étude, il nous donner des fonds pour faire un premier Etat des lieux, puis une semaine après il nous disait oui ou non. L’un des gros avantages c’est qu’il y a une relation de confiance qui est là, en France pour un projet de même ampleur il me faut un an et demi de démarche.

**A.C :** Y avait-il une certaines complémentarités des activités déjà réunis aux préalables pour que la symbiose fonctionne ?

**G.M :** Ici on a une approche plutôt de Cluster, mais dans un seul secteur on peut aussi faire de la symbiose (Bio raffinerie). Maintenant quand on a commencé à Genève avec Cyril Adoue, on a pris à peu près une vingtaine d’entreprises dispatchées sur le canton, mais on s’est rapidement rendu compte que c’était plus une approche par zone qu’on aurait eu besoin. Et d’autre part on a remarqué que le système de gestion des déchets d’entreprises était déjà super performant en suisse. Il y avait donc très peu de déchet à Genève qui méritait une approche symbiotique.

Les principaux bénéfices qui en sont ressorti c’était soit d’alimenter la politique énergétique sur certains réseaux de rejet de chaleur, et puis d’inclure ça dans les réflexes de la gestion des déchets et d’essayer de trouver les meilleurs recycleurs à l’échelle local. D’ailleurs le projet n’a pas permis de mettre en place beaucoup de symbiose.

**A.C :** Vous m’aviez dit dans nos premiers échanges par mail, qu’un sujet possible aurait pu être, qu’elle outil de l’écologie industrielle est adaptée pour un territoire ?

**G.M :** Si on prend l’action de symbiose ou si on prend l’entier d’ECOSITE, ça va être différent, parce que je pense qu’il y a des actions qui ont beaucoup plus emmené au canton de Genève que la Symbiose. Je pense au transport de marchandise avec ECOMATge, qui est plus une approche de cycle court, boucler les flux mais sur une approche de MFA, c’est-à-dire qu’on a besoin de comparer des scénarios de consommation de ressources pour trouver la meilleure manière de la retransformer la réutiliser. Donc on n’est pas dans cette vision un peu idéaliste, inter-entreprises, des symbioses industrielles. Pour moi il y a d’autre volets qui on amener plus de résultat concret pour l’administration, c’est-à-dire d’aide à la décision sur les flux de matières et d’énergies et là le volet symbiose a permis d’alimenter un certains nombres de réflexions sur la politique de gestion des déchets, il a été repris par les personnes en charges de la gestion des déchets. Puis ça a été repris pour certains réseaux de projet que nous on a identifié de rejet de chaleur, on a redonné ça au service de l’énergie qui en a mis certains en œuvre. Donc là c’est peut être un succès de l’écologie industrielle, c’est ce qu’on appelle la planification énergétique territoriale qui est une méthodologie spécifique développé à Genève, qui consiste à identifier à l’échelle du quartier systématiquement l’offre et la demande de renouvelable ou de rejet de chaleur non renouvelable, et du coup il y a un aspect contraignant aujourd’hui dans le plan directeur qui demande la prise en compte de ses études là dans la planification des nouveaux projets. Comme le projet « Genève lac nation » qui est un projet basé sur l’utilisation des calories du lac pour refroidir en été et chauffer en hiver toutes les organisations internationales de Genève.

Mais bon à ce niveau-là ECOSITE était dépassé par ça, on sort du coté glamour de l’écologie industrielle inter-entreprises, pour tomber dans de la technique lourde et là il nous faut plus des ingénieurs mécanicien, énergéticiens pour mener à bien les projets.

**A.C :** Du fait que l’écologie industrielle soit dans la loi, comment les résultats sont-ils évalués par les pouvoirs publics ?

**G.M :** Alors, dans la loi sur l’énergie y a un suivi assez continu qui est fait, ils ont quelques problèmes pour concrétiser à large échelles ce qu’ils font parce qu’ils sont très fort pour identifier tout ce qui pourrait être fait et faire le lien avec les technologies mais ce n’est pas toujours facile à mettre en place. Donc eux ils ont tout un système de monitoringde leurs objectifs en énergie et c’est pareil sur les taux de recyclages des déchets et autres.

En suisse, on n’a pas de place pour les décharges donc seul les matériaux inertes on le droit d’être mis en décharge. C’est un peu ce qui a forcé à l’émergence d’un système de recyclage ultra-performant. Donc là aussi, on a un suivi des indicateurs et l’écologie industrielle s’inscrit comme des actions qui vont contribuer à ces indicateurs dans le domaine des déchets de l’eau ou de l’énergie et de la consommation globale des ressources, et là on a un contrôle des institutions. Maintenant ce qui était différent à Genève c’est que l’écologie industrielle est mise en œuvre par l’institution, donc on ne peut pas vraiment parler de suivi, on faisait des projets pour eux, ils étaient initiateur. Dans ECOSITE on venait leur suggérer des idées, mais c’est les pouvoirs publics qui ont mis en œuvre ceci comme principe de développement du canton.

**A.C :** Comment on communique, pour informer sur l’écologie industrielle ?

**G.M :** L’idée c’était de mettre au courant au sein de l’administration, la population était au courant à travers des brochures. Il m’est arrivé d’intervenir à la radio ou pour une télé locale. Mais ça reste pour des intéressés.

Par contre tous les 4 ans le grand conseil, élu par la population devait lui revalider les objectif. Une forme de contrôle des actions par le politique.

**A.C :** Et vous chez SOFIES qu’est-ce que vous faites exactement ?

**G.M :** On fait plusieurs choses. C’est notre force et notre faiblesse. On fait du métabolisme industriel, que ce soit du transport de marchandises, de la biomasse, du transport de matériaux, de l’énergie, on a tout fait, dans plusieurs pays. Spécifiquement sur les déchets électronique dans les pays d’Afriques, on a une grosse expérience la dessus.

On fait également de la recherche et de la mise en œuvre de symbiose dans l’industrie. De plus en plus et par l’intermédiaire des collectivités publics on fait beaucoup de l’animation de zone industrielles (mutualisation…) et renforcement du centre de zone en substitution de nous. Parce que la grosse faiblesse des projets d’écologie industrielle et nous on en a pâtie, c’est de pérenniser la démarche surtout qu’à court terme elle sert à rien. On travail de plus en plus aujourd’hui avec les urbanistes, pour établir les documents du SCOT ou pour créer des Master plan de zones industrielles.

Mais avec SOFIES, on fait aussi du coaching stratégique d’entreprise dans la durabilité, on fait de la gouvernance de la durabilité au sein des entreprises, c’est comment l’entreprise peut avoir des outils qui lui permettent de bien gouverner et intégrer dans sa stratégie tous les enjeux de la durabilité. Ce qu’on remarque c’est que souvent l’entreprise tous les 2 ans elle redémarre un round de réflexion sur la durabilité, et puis elle va trouver un nouveau concept en se disant celui-là c’est le bon, je vais commencer un truc, donc le but c’est de capitaliser ce qui s’est fait dans l’entreprise et lui faire un tableau de bord.

**A.C :** Quels est le type d’entreprise qui vous contact ? Est-ce que ce sont des entreprises avec une conscience écologique ou est-ce seulement des entreprises qui veulent respecter certaines normes ?

**G.M :** Il y a les deux, la gouvernance et la durabilité, c’est vraiment plutôt des grosses entreprises, qui lancent pleins de choses dans les succursales et qui ont du mal à faire le point. Après on a des plus petites entreprises pour lesquels ont fait plutôt des coachings ponctuel.

Parce qu’y a encore deux choses qu’on fait beaucoup, on fait pas mal d’ACV et puis maintenant on est vraiment spécialisé dans la « production propre » et ça on y croit beaucoup comme complément à l’écologie industrielle. C’est une méthodologie développé par l’ONU, et là c’est vraiment l’amélioration de l’efficacité des process industriel à l’intérieur même de l’entreprise. Comme ça on peut lier l’approche gestion des déchets et symbiose à cette optimisation des chaînes de production.

Discussion :